

Ils veulent supprimer la croix du drapeau suisse !

écrit par Alain de Catalogne | 28 février 2016



Illustration : la croix est un atout

Un comble, ils veulent changer le drapeau suisse !

Ces musulmans, qu'ils soient maudits, veulent supprimer toutes les croix : la Croix de Saint Georges en Angleterre ou en Catalogne (Sant Jordi –Saint Georges – en est le patron) ils osent tout, mais jusqu'où cela va-t-il aller ?

Brandissons nos croix alors qu'ils osent le hijab !

Europe : la chasse aux Croix est ouverte...

Suisse : la croix du drapeau fâche les musulmans



La croix du drapeau de la Suisse fâche les musulmans. Les grandes marques cèdent. En suisse alémanique : « *Kreuz ist Trumpf* ». En français : « *La croix est un atout* » (Jeu de mot : littéralement « trèfle atout », formule employé quand on joue au « Jass », un jeu typiquement suisse). En réponse à ce slogan publicitaire de la campagne des

lignes aériennes Swiss Air, les organisations islamiques ont réagi en demandant que le drapeau suisse avec la croix soit supprimé. Des groupes de musulmans protestent, tant sur Internet que dans les médias helvétiques, au motif que cette publicité serait « *une attaque contre l'islam* », comme l'était le film sur Mahomet (*L'Innocence des Musulmans*).

Myriam Ziesack, porte-parole de la compagnie aérienne s'est excusée de ce que cette

publicité soit intervenue après la mise en ligne de la vidéo anti-islamique [*The innocence of Muslims*](#). La pression des investisseurs et de groupes musulmans en Suisse a déjà été telle que de grandes compagnies-phares du pays, telles que Swatch, Tissot et Victorinox, ont supprimé la croix du drapeau de plusieurs de leurs publicités, spécialement dans les pays arabes et asiatiques.

Dans de nombreux cas la croix blanche sur fond rouge a été remplacée par « Swiss Made ». Victorinox, la célèbre marque de couteaux, a remplacé la croix par la lettre « V ». Swatch s'est justifié en disant que « *dans les pays musulmans il est interdit de montrer publiquement la croix* ». Autocensure donc. Une campagne a débuté pour supprimer la croix du drapeau, surtout après l'interdiction des minarets dans le pays. Ivica Petrusic, présidente de Secondos-Plus, un groupe de pression d'immigrants musulmans de seconde génération avait alors indiqué que : « *Le drapeau suisse ne correspond plus à la Suisse multiculturelle actuelle* ». Elle propose un drapeau vert, rouge et jaune, qui est celui de la République Helvétique de 1799, pour « *une Suisse plus progressiste et ouverte* ».

Dans le pays, suite à la bataille et à l'interdiction des minarets, la Commission Pédagogique de Roggwil, en suisse allemande, avait interdit aux étudiants de porter des « *gadgets provocateurs* », tels que la croix blanche sur fond rouge.

Une mesure semblable, en Angleterre, a porté à la disparition de la Croix de Saint Georges sur plusieurs portes d'embarquement à l'aéroport de Heathrow ou sur les taxis de Blackpool et Cheltenham.

Il y a quelques mois, le Real Madrid en vue de l'ouverture du gigantesque parc hôtelier-musée destiné aux fans du Club à Ras-al-Khaimah dans les Emirats Arabes, a supprimé des armoiries de son logo, la petite croix au-dessus de la couronne. Le Barcelona à son tour, pour une finale de foot à Abu Dhabi, a enlevé sur son écu la croix de Sant Jordi. Il y a deux semaines, la Cour Européenne des Droits de l'Homme a débouté l'action en dernière instance présentée en Angleterre par Nadia Evedia, licenciée de son poste au check-in de la British Airways où elle travaillait parce qu'elle portait au cou une croix. La même chose est arrivée, toujours au Royaume Uni, à Shirley Chaplin, une infirmière.

Londres s'est donc nettement placé du côté des employeurs, mais la Cour de Strasbourg est allée plus loin, en discriminant la liberté de certaines confessions. Sur ce dossier des licenciements de femmes, le gouvernement anglais a statué déclarant que la religion chrétienne devait y mettre du sien en vertu de son caractère libéral et, dans le même temps, que la religion islamiste doit être respectée dans ses normes qui pour ses fidèles sont obligatoires. En fin de compte, l'on peut interdire les croix, mais pas le voile ni le niqab. (Giulio Meotti)

<http://www.correspondanceeuropeenne.eu/2016/02/25/suisse-la-croix-du-drapeau-fache-les-musulmans/>